

ANIMATEUR STATION HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 1 an

du 22/10/24 au 24/10/25

Titre Professionnel de niveau 4 délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, enregistré sous le n° 38662 sur décision de France compétences en date du 22/02/2024



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro l'Animateur Loisir Tourisme sera capable de:

- Contribuer à la **conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
- Participer à la **conception d'un programme d'animation** loisirs pour différents publics
- Promouvoir les animations loisir
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Animer les activités de journée et de soirée
- Assurer la logistique des animations loisirs
- Mobiliser un comportement orienté et une posture de service

Acquérir une expérience en station de ski hiver et été

- En station de ski : Office de Tourisme, Village Club, Hôtel Club...
- Connaître la culture montagne et ses stations hiver et été

Acquérir le titre professionnel Animateur Loisirs Tourisme

- Titre de niveau IV (bac) inscrit au RNCP : registre national de la certification professionnelle

Débouchés

- le titulaire du Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme peut travailler en tant que : animateur polyvalent (animateur touristique adulte, sénior, culturel, jeux, DJ, chanteur, mini club, découverte, enfants, adolescent, station, camping, et évènementiel, tours opérateurs)

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel ALT tels que : hôtellerie de plein air (campings clubs), villages vacances/hôtels clubs, résidences de tourisme et hôtelières, parcs récréatifs, entreprises de loisirs et de spectacles, centres de vacances et d'accueil périscolaires, prestataires de service en animation, stations touristiques montagnarde et de littoral, organisateurs évènementiels.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Rentrée Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre juin et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happyresort.fr / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

- **HAPPY RESORT** - Valfréjus
(73) www.happyresort.fr/espace-candidat/ - 0950346512

CONDITIONS D'ACCÈS et Prérequis

> Être âgé de **18 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage

> **Bonne condition physique**

> **Réelle motivation**

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 22 octobre 2024 au 24 octobre 2025
- Ecole : Happy Resort

Durée :

11 mois : contrat d'apprentissage

Rythme d'alternance :

Rentrée le 22 octobre 2024

(Pré Formation en PRE du 22 octobre au 29 novembre 2024)

Formation du 22 octobre 2024 au 13 décembre 2024

Employeur du 16 décembre au 02 mai 2025

Formation du 05 mai au 13 juin 2025

Employeur du 16 juin au 05 septembre

Formation et jury du 08 septembre au 12 septembre

Récup et CP du 15 septembre au 24 octobre 2025

Coût

PRE (Plan de Retour à l'Emploi) financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 688 €

Formation apprentissage : 7 878 €

Formation financée par l'employeur - 497 heures

Vial'OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référenteH+** :

Gabrielle De Sa Gindre: secretariat@happyresort.fr ou 0950346512

ANIMATEUR STATION HIVER et ETE

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

contrat d'apprentissage 1 an

du 22/10/24 au 24/10/25



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages, matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale in situ.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public

Happy Resort c'est aussi 87,5% d'obtention du Titre ALT en 2021-2022, 100% d'obtention en 2022-2023, résultats 2024 à venir

La possibilité de valider UN ou DES blocs de compétences

Un taux de satisfaction de la formation de 80 % et un taux d'insertion dans l'emploi de 85 %

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre Animateur Loisir Tourisme est évalué tout au long de la formation grâce aux évaluations des compétences, à la fois théoriques et pratiques (livret d'évaluation renseigné tout au long de la formation). L'évaluation finale obligatoire se déroule devant un jury en fin de formation avec des documents produits par le candidat pendant la formation et ses entretiens.

LES PARTENAIRES

- CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
- La Région Auvergne Rhône Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes